



JANVIER 2026

LE JOURNAL MUNICIPAL DE RANGUEVAUX

N°396

Le mot de l'équipe municipale

Chères Ranguevalloises, Chers Ranguevallois,

Toute l'équipe municipale vous souhaite une belle et heureuse année 2026.

COMpte-rendu du Conseil Municipal du 10 DÉCEMBRE 2025

Au cours de la séance du 10 décembre 2025, l'Assemblée Communale :

- 1) **APPROUVE** le projet de création d'une liaison piétonnière en direction du Collège Hurlevent pour un coût prévisionnel total de **100 466,65 € H.T** ;
SOLLICITE une subvention auprès de :
 - l'Etat au taux de 50 % au titre de la DETR/DSIL, d'un montant de 50 233,33 € ;
 - la Région au taux de 11,94 % au titre du « Coup de Pouce Rural », d'un montant de 12 000 € ;
- 2) **DECIDE** de reporter la décision concernant les propositions d'acquisition/cession des parcelles n°224, 225 et 2-4 de la 2^{ème} tranche avec la SODEVAM et la réalisation de la voirie définitive après la délivrance du permis d'aménager de la 3^{ème} tranche.
- 3) **DECIDE** de modifier le tableau des effectifs.

INFORMATIONS/SERVICES

BATTUES DE CHASSE

- R**appel des battues de chasse :
- en forêt communale de Ranguevaux et dans la forêt privée (Roches et Carrières) : **11 et 25 janvier**
 - en forêt privée du Frounel : **4 janvier et 1^{er} février**

La plus grande prudence est recommandée aux promeneurs qui sont tenus de respecter les périmètres de chasse.

COLLECTE DES SAPINS

La C.A Val de Fensch vous rappelle qu'une benne à déchets verts est mise à disposition rue Ste Barbe notamment pour la collecte des sapins de Noël.

Les usagers doivent déposer uniquement des sapins naturels dépourvus de décoration et sans sac plastique autour.

Pour rappel, les déchetteries sont ouvertes :

- du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h
- le samedi de 8h à 17h

SPECTACLE Julien STRELZYK

Pour rappel, vous pouvez encore prendre vos billets pour le spectacle de Julien STRELZYK « France VS LUXEMBOURG » qui a lieu le **vendredi 23 janvier 2025 à 20h30** au foyer socio-culturel.

Entrée sur réservation, au secrétariat de mairie au prix de 15 €
ou
via notre billetterie en ligne au prix de 15,99 € dont 0,99 € de commission à votre charge :

https://my.weezevent.com/france-vs-luxembourg-julien-strelzyk?_gl=1*fak0ee*_gcl_au*MTcxNzE0NjE1MC4xNzYxMjA4ODQ2

INFORMATIONS PAROISSIALES

Messes à Ranguevaux :

- ▶ samedi 3 janvier à 18h00
- ▶ dimanche 18 janvier à 10h30
- ▶ samedi 31 janvier à 18h00

Messes à Seremange-Erzange :

- ▶ dimanche 11 janvier à 15h30
(messe pour la paix mondiale)



Élections municipales de mars 2026

Changement du mode de scrutin dans notre commune

Les 15 et 22 mars 2026, auront lieu les élections municipales à Ranguevaux.

Vous élirez le Conseil Municipal qui sera chargé durant 6 ans de régler par ses délibérations les affaires de la commune (article L 2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales). Le conseil municipal (composé des conseillers municipaux élus) se réunira ensuite pour élire, en son sein, un maire et un ou plusieurs adjoints.

Les règles de l'élection municipale ont changé pour les communes de moins de 1000 habitants, comme Ranguevaux, à la suite d'une loi du 21 mai 2025.

Désormais, le scrutin de liste paritaire (applicable aux communes de 1000 habitants et plus) s'applique à notre commune.

Concrètement, qu'est-ce que cela change pour vous lors du vote ?

Le vote se fera sur une ou plusieurs listes non modifiables de candidats : vous ne pourrez plus ni ajouter de noms, ni en enlever ou en rayer. Autrement dit le panachage ne sera plus autorisé.

Attention : si une liste de candidats est modifiée (ajout d'un nom, suppression...), votre vote sera considéré comme nul et ne sera donc pas comptabilisé.

Chaque liste de candidats respectera la parité, avec une alternance de candidats homme-femme-homme-etc. ou femme-homme-femme-etc. et ce jusqu'à la fin de la liste.

Le nombre de candidats sur la liste sera variable : soit le nombre fixé par la loi (effectif légal de 15 élus), soit 1 ou 2 candidats de moins, le conseil municipal étant dans ce cas réputé complet, soit 1 ou 2 candidats de plus (mais ces candidats supplémentaires ne siègeront pas s'ils sont élus ; il s'agira de remplaçants en cas de vacance de sièges).

CALENDRIER DES PRINCIPALES MANIFESTATIONS 2026

MANIFESTATIONS	DATES	ORGANISATEURS
BAL DE LA ST VALENTIN	14 février	MON VILLAGE
CARNAVAL	7 mars	M.P.T.
REPAS PAROISSIAL	29 mars	CONSEIL DE FABRIQUE
CHASSE AUX ŒUFS	4 avril	MON VILLAGE
MAIL'TOUR	1er mai	M.P.T.
MARCHÉ DU TERROIR (nocturne 17h à 22h)	12 juin	M.P.T.
COURSE DE BATEAUX	14 juin	COMMUNE
HOMMAGE A LA RESISTANCE	20 juin	COMMUNE/SOUVENIR FRANCAIS
FÊTE DE LA MUSIQUE	20 juin	LA RANGUEVALLOISE / M.P.T.
FÊTE DES ECOLES	27 juin	GROUPE SCOLAIRE DE L'ÉTANG
VIDE GRENIER	28 juin	M.P.T.
FÊTE NATIONALE	13 juillet	COMMUNE/M.P.T.
FÊTE PATRONALE	29-30-31 août	M.P.T.
FÊTE DU SPORT	6 septembre	COMMUNE
FÊTE DES SORCIÈRES	26 septembre	MON VILLAGE
FÊTE DU TENNIS	4 octobre	T.C.R.
OKTOBERFEST	17 octobre	MON VILLAGE
HALLOWEEN	31 octobre	M.P.T.
CONCOURS DES ECOLES	11 novembre	SOUVENIR FRANCAIS
MARCHÉ DE L'AVENT	21-22 novembre	MON VILLAGE
STE CECILE	28 novembre	LA RANGUEVALLOISE
ST NICOLAS	5 décembre	MON VILLAGE
ST SYLVESTRE	31 décembre	M.P.T.



CONSEILLER NUMÉRIQUE

CALENDRIER DES ATELIERS NUMÉRIQUES

JANVIER 2026



MAIRIE DE RANGUEVAUX

INSCRIPTIONS SUR THIONVILLE-FENSCH.FR RUBRIQUE "CONSEILLER NUMÉRIQUE"
MORGANE.GWOREK@THIONVILLE-FENSCH.FR • 07 65 76 67 12

LUNDI 05/01
DE 14H À 17H

DÉBUTANT

TRAVAILLEZ VOTRE AGILITÉ

Avec l'âge ou des problèmes de santé, certains gestes avec la souris ou l'écran peuvent devenir difficiles à effectuer.

Cet atelier se concentre sur les gestes qui vous posent problème et vous propose des solutions si vous n'êtes pas en capacité de tous les réaliser.

LUNDI 12/01
DE 14H À 17H

DÉBUTANT

TÉLÉCHARGER UN DOCUMENT SUR INTERNET

Recevoir ses documents administratifs par mail ou sur son espace personnel est de plus en plus courant, mais les récupérer sur son ordinateur ou son smartphone pour les imprimer ou les stocker n'est pas évident. Cet atelier vous apprend comment faire et vous aide à les retrouver sur vos appareils, pour que vous ne les perdiez plus jamais.

LUNDI 19/01
DE 14H À 17H

INTERMÉDIAIRE

COMMENT TRIER SES DOCUMENTS

Vous avez l'habitude de trier vos papiers selon une méthode bien à vous, mais vous ne savez pas toujours comment faire lorsqu'il s'agit de votre ordinateur ou smartphone.

Cet atelier vous apprend à renommer vos documents, à les déplacer, à les ranger dans des dossiers, et à les retrouver facilement sur vos appareils.

LUNDI 26/01
DE 14H À 17H

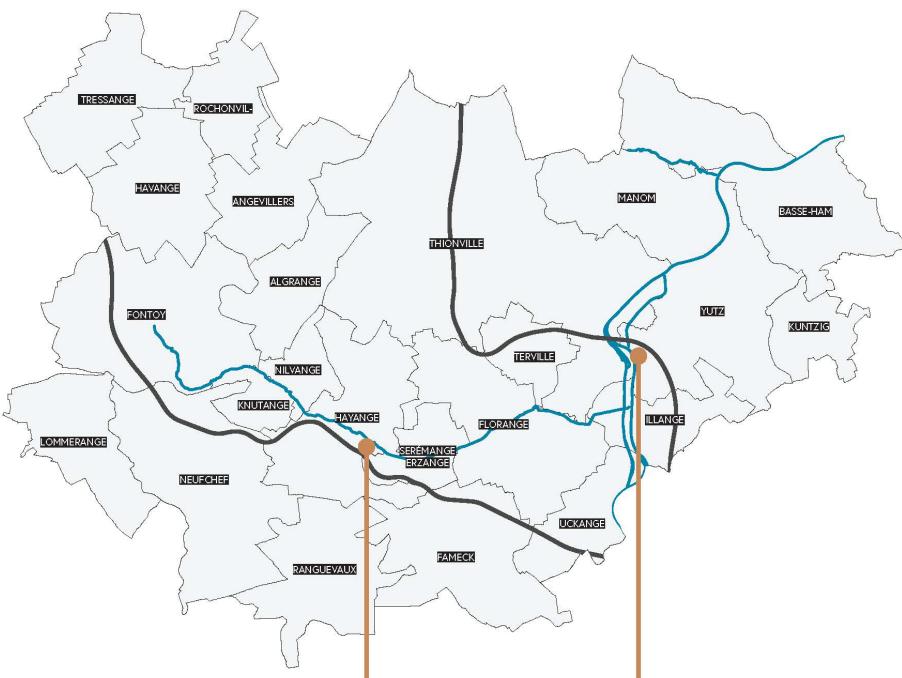
DÉBUTANT

IMPRIMER SES DOCUMENTS

Vous êtes encore adepte du papier, malgré le passage au tout numérique ? Vous aimez créer de jolis montages avec votre smartphone que vous voulez imprimer ? Suivez le guide ! Cet atelier vous présente un panorama des différents types d'imprimante sur le marché et leurs usages, puis vous donne quelques astuces pour imprimer sans gâcher de papier.

HORAIRES D'OUVERTURE DES DEUX SITES D'ACCUEIL À PARTIR DU 2 JANVIER 2026

Au 1^{er} janvier 2026, les communautés d'agglomération du Val de Fensch et de Portes de France-Thionville ne formeront plus qu'une seule identité sous le nom de Thionville Fensch Agglomération.
Deux accueils seront accessibles pour répondre à vos questions :



HÔTEL DE COMMUNAUTÉ - HAYANGE

Lundi	08h00 - 12h00	13h30 - 17h00
Mardi	08h00 - 12h00	13h30 - 17h00
Mercredi	08h00 - 12h00	13h30 - 17h00
Jeudi	08h00 - 12h00	13h30 - 18h30
Vendredi	08h00 - 12h00	13h30 - 16h00

HÔTEL DE COMMUNAUTÉ - YUTZ

Lundi	08h00 - 12h00	13h30 - 17h00
Mardi	08h00 - 12h00	13h30 - 18h30
Mercredi	08h00 - 12h00	13h30 - 17h00
Jeudi	08h00 - 12h00	13h30 - 17h00
Vendredi	08h00 - 12h00	13h30 - 16h00

Pour vos appels et vos courriers, contactez Thionville Fensch Agglomération :



Espace Cormontaigne
4 avenue Gabriel Lippmann
57972 Yutz - CS 30054

Tél. : 03 82 52 65 26 - contact@thionville-fensch.fr

Infos collecte des déchets :

pour les habitants ex-CAVF : 0800 33 67 24 (appel gratuit)

pour les habitants ex-CAPFT : 03 82 54 78 50